

# LE VÉLO ÉLECTRIQUE, POURQUOI PAS VOUS ?

Economique

Ecologique

Pratique

Rapide

Bon pour la santé

Ludique



JUSQU'À  
**200€** DE PRIME  
POUR L'ACHAT  
D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE\*

\*Voir modalités au verso

**Le climat change, nous aussi !**

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
L'Europe s'invente chez nous



PETR  
**Alsace du Nord**  
CLIMAT



# Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord, engagé dans la transition énergétique du territoire, met en place une nouvelle prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique afin de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture.

## > Matériel éligible :

- Vélo à assistance électrique neuf, équipé d'une batterie sans plomb.

## > Montant de la prime :

- Prime limitée aux 140 premières demandes ou jusqu'à atteinte du budget alloué de 28 000 € en 2020.
- 10 % du montant d'achat TTC plafonné à 200 € pour les personnes imposables.
- 20 % du montant d'achat TTC plafonné à 200 € (prime d'Etat incluse) pour les personnes non imposables.
- Remise complémentaire de 5% (plafonnée à 125 € ou équivalent en gratuité d'accessoires) des revendeurs de cycles d'Alsace du Nord (voir liste sur [www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr)).

## > Bénéficiaires :

- Personne physique majeure ayant sa résidence principale dans le PETR de

l'Alsace du Nord (liste des communes sur [www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr))

- Une demande par foyer (même adresse de résidence) en tenant compte des primes versées en 2018 et 2019.

## > Modalités :

- Prime versée sur présentation : d'une facture au nom du bénéficiaire datant de moins de 3 mois et comprise entre 01/03/2020 et le 31/12/2020, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un avis d'imposition complet 2019, d'une pièce d'identité valide du bénéficiaire, d'un relevé d'identité bancaire du compte pour le versement de la prime et d'une adresse mail pour la confirmation.

## > Adresser les éléments :

- Par mail à [contact@alsacedunord.fr](mailto:contact@alsacedunord.fr)
- Par courrier à PETR de l'Alsace du Nord BP 70273 - 67504 HAGUENAU Cedex

*Circulez à vélo en toute sécurité !  
Équipez-vous d'un casque, d'un gilet haute  
visibilité et de lumières. Pensez aussi à faire  
réviser votre vélo régulièrement.*



03 88 07 32 40  
[contact@alsacedunord.fr](mailto:contact@alsacedunord.fr)  
[www.alsacedunord.fr](http://www.alsacedunord.fr)